

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**APPELER LE 111**

# Agence Togolaise de Presse

## BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

22 mars 2023

CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE BLITTA :

### LE CHEF DE L'ETAT A POSÉ LE 1ER PANNEAU DE LA 3E PHASE DES TRAVAUX D'EXTENSION

**Blitta, 22 mars (ATOP)** - Le président de la République, Faure Gnassingbé a posé, le mardi 21 mars, le premier panneau de la troisième phase des travaux d'extension de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, dans la région Centrale. Une occasion pour le chef de l'Etat de visiter également les infrastructures de cette centrale couverte de panneaux sur une superficie de 90 hectares.



*Le chef de l'Etat posant le 1er panneau*



*Vue partielle des panneaux de la centrale solaire de Blitta*

Avec l'extension, l'installation de 50 MW va atteindre les 70 MW et être dotée d'un système de stockage de batteries de 4MWh pour répondre à la demande d'électricité nocturne. Selon le responsable de AMEA Togo Solar, Joël Musikingala, l'infrastructure deviendra ainsi la plus grande centrale solaire photovoltaïque d'Afrique de l'Ouest.

Les travaux d'extension dureront douze mois et permettront d'accroître le nombre de ménages desservis de 158.000 à 218.000, soit un ajout de 60.000 ménages supplémentaires. Les nouveaux ouvrages s'étaleront sur 27 hectares et porteront ainsi à 117 hectares le nombre total de superficie couverte par les panneaux.

Cette extension augmente non seulement l'autonomisation du Togo par rapport à la dépendance énergétique pour que le pays ne puisse pas dépendre des pays voisins pour la production énergétique mais aussi la part des énergies vertes propres sur le réseau.

Cette troisième phase du projet a bénéficié d'un financement par emprunt de 25 millions de dollars, environ 14 milliards FCFA octroyé par le bureau des exportations d'Abu Dhabi (ADEX), créé par le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD). Concrètement, le prêt a été accordé au ministère togolais de l'Économie et des Finances qui financera l'agrandissement du complexe et l'ajout de batteries de stockage. La construction sera assurée par Amea Technical Services, une filiale d'Amea Power.

La Centrale photovoltaïque de Blitta a été mise en service en juin 2021.  
ATOP/MEK/AJA

## ECHOS DE LA CAPITALE

### GOVERNANCE DES PORTS ET DE LA DIGITALISATION DES PROCEDURES : **L'AGPAOC SE PENCHE SUR LES DEFIS A RELEVER**

**Lomé, 22 mars (TOP) –** Le Port autonome de Lomé (PAL) accueille du 21 au 24 mars à Lomé, les réunions des comités techniques Finances et études économiques (FEE) et Affaires administratives et juridiques (AAJ) de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC).

Ce rendez-vous de Lomé réunit les délégués des différents ports membres de l'AGPAOC et s'inscrit dans le cadre de la coopération interportuaire. La rencontre vise

à rassembler les différents talents afin de relever les défis liés aux ports, face à la mondialisation et à la concurrence. Il s'agit spécifiquement de se pencher sur les diverses problématiques de gouvernance des ports, de la digitalisation des procédures, de célérité des opérations sur les navires et terre-pleins ainsi que des plateformes de soutien à l'économie maritime et portuaire. De même, les défis environnementaux liés à la décarbonisation du transport maritime, au verdissement des ports trouveront des réponses appropriées à cette réunion.

Les participants auront à étudier des dossiers sur le mode de conditionnement des marchandises jusqu'aux moyens de levage et sur les problématiques juridiques et le droit maritime international. Ils auront aussi à peaufiner les projets et programmes financiers, les affaires administratives et juridiques dans les ports pour répondre aux attentes des acteurs du commerce extérieur et de la coopération interportuaire. Ceci pour donner aux ports, la réputation d'entreprises commerciales capables de fidéliser leur clientèle.

Le ministre de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Edem Kokou Tengué a déclaré que le Togo ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution afin de donner à l'outil d'intégration commun les moyens d'atteindre les



*Les officiels et participants*

objectifs qui lui sont assignés. « Face aux mutations technologiques et aux grands défis auxquels font face nos ports, nous sommes conscients que des décisions courageuses doivent être prises au plus haut niveau pour que les moyens appropriés soient mis à la disposition des administrations portuaires en vue de la réalisation des ambitieux projets qui contribueront au développement harmonieux de toute l'Afrique », a-t-il souligné.

Pour le directeur général du PAL, Contre-Amiral Fogan Kodjo Adegnon a dit nourrir l'espoir que de ces assises sortent des résolutions à la hauteur des ambitions communes, celle qui vise à accélérer le développement des ports en Afrique de l'Ouest et du Centre. ATOP/GMM/KYA

## ----- PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT AU TITRE DE L'ANNEE 2023

**Lomé, 22 mars (ATOP)** – Les membres du Conseil national du crédit (CNC) ont tenu, le mardi 21 mars à Lomé, leur première session ordinaire, au titre de l'année 2023. La réunion a été présidée par le ministre conseiller auprès du président de la République, Pré Simfeitchéou en remplacement du président absent, conformément à l'article 5 du Règlement Intérieur du Conseil National du Crédit (CNC) du Togo.



*Vue partielle des participants*



*Le ministre conseiller, Pré (milieu) préside les travaux*

Les travaux de cette première session ont porté sur l'évolution de la situation économique, monétaire et du système bancaire et financier au 31 décembre 2022 ; les facteurs de blocage du financement du secteur de l'habitat et sur le projet de rapport 2022 du CNC, destiné au Comité de Politique Monétaire de la BCEAO.

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, le ministre conseiller auprès du président de la République a fait quelques commentaires sur l'environnement macro-financier dans le contexte de persistance des tensions inflationnistes et de poursuite du conflit Russo-ukrainien.

Le premier commentaire est relatif à la situation économique. Selon lui, les informations disponibles indiquent que l'activité économique mondiale devrait ralentir en 2023, en liaison avec les effets négatifs du conflit Russo-ukrainien ; la poursuite de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement et le durcissement des conditions financières.

Le deuxième commentaire concerne le financement de l'économie. Sur ce volet, le ministre conseiller note trois principales évolutions. « La première évolution est relative à l'accroissement soutenu du volume de crédit octroyé aux opérateurs économiques. La deuxième dite positive porte sur la baisse des taux d'intérêt débiteurs de 20 points de base, en glissement annuel, à 7,4% en 2022. Le troisième point d'amélioration concerne la poursuite de l'assainissement du portefeuille de crédit des banques et des systèmes financiers décentralisés », a-t-il expliqué.

Le troisième commentaire est relatif au renchérissement des coûts des opérations de transfert et le quatrième porte sur leçons à tirer des récentes faillites bancaires.

M. Pré a souhaité que les banques et les systèmes financiers décentralisés puissent relever en 2023, les défis de l'accroissement des financements aux micros, petites et moyennes entreprises à des coûts abordables ; de l'augmentation du financement des secteurs de l'agriculture et de l'habitat ; du renforcement de la digitalisation des services financiers et de l'amélioration continue de la qualité des services financiers.

« S'agissant particulièrement de la qualité des services financiers, je voudrais vous rassurer que toutes les dispositions sont prises pour l'opérationnalisation, avant la fin de l'année 2023, de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers du Togo (OQSF-Togo) », a conclu le ministre conseiller. ATOP/AR/TD

## NOUVELLES DES PREFECTURES

### LE PROJET D'APPUI AUX AGRICULTRICES DE LA COMMUNE AGOU 1 LANCE



*Les participants*

#### Agou-Gadzépé, 22 mars (ATOP) -

Le projet Appui aux femmes agricultrices de la commune d'Agou a été lancé, le mercredi 22 mars à Agou-Nyogbo nord dans la commune Agou 1.

Initié par l'ONG Women Environmental Programme Togo (WEP-TOGO), ce projet a reçu le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il sera mis en œuvre sur une durée de 18 mois (janvier 2023 à juin 2024) par les femmes membres de la

Coopérative Kekeliva dans la ferme école agroécologique de WEP-TOGO. L'objectif est de contribuer à l'autonomisation économique des agricultrices et l'amélioration de leur sécurité alimentaire à travers l'augmentation de la production de feuilles et graines de moringa.

Le projet permettra entre autres l'aménagement du site de production et de transformation ; l'exploitation des parcelles de production intensive et écologique de feuilles et graines de moringa ; le renforcement de capacités techniques des bénéficiaires à la pratique de l'agroécologie et la formation sur les itinéraires techniques de production du moringa.

La directrice exécutive de l'ONG WEP-TOGO, Akakpo-Addra Essivi a exprimé sa gratitude à l'OIF pour son soutien financier et les autorités locales qui œuvrent à la bonne marche de ce projet. Elle a aussi félicité et encouragé les femmes bénéficiaires de la commune Agou 1 à fournir des efforts pour la réussite du projet.

Le représentant du préfet d'Agou, Dabla Nawanou, directeur préfectoral de l'agriculture a salué ce projet qui va soulager les souffrances des femmes vulnérables en améliorant leur revenu à travers la transformation et commercialisation du moringa. Il a indiqué que ce projet est en parfaite adéquation avec les stratégies nationales notamment

la feuille de route présidentielle Togo 2025. « Il permettra d'augmenter les revenus des ménages au sein de notre préfecture et aux femmes bénéficiaires de développer leur leadership à travers les multiples activités planifiées », a dit M. Dabla. ATOP/BSM/CA

TANDJOUARE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES FEMMES ET FILLES RURALES VULNERABLES :

**UNE RENCONTRE BILAN EVALUE LE PROJET A MALAGOU**

**Tandjouaré, 22 mars (ATOP) –** Une rencontre bilan des activités de l'année 2022 du « projet de soutien au développement économique des femmes et filles rurales vulnérables dans la région des Savanes » couplée de la célébration de la journée internationale des droits des femmes a eu lieu, le mardi 21 mars à Malagou dans la commune Tandjouaré 2.



Mme Naguibe, à sa droite le SG Darpk



L'assistance

Cette activité est à l'actif de l'ONG Agronomes et vétérinaires sans frontière (AVSF) en partenariat avec l'ONG Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto développement (RAFIA). Les activités dudit projet sont réalisées au profit des coopératives féminines « NATAAN-MAN » de Doukpélou et « TINTAAN KPAAB » de Bagou.

L'objectif principal de cette activité est de démontrer que les femmes contribuent de par leurs Activités génératrices de revenus (AGR) au développement socio-économique de leurs communautés ; qu'elles jouent un rôle primordial dans le maintien de la paix et de la cohésion sociale dans le contexte d'insécurité que vit la région des Savanes.

Le bilan présenté par la responsable Projet genre AVSF, Mme Naguibe Tchaguimobe Yvette indique qu'en 2022, les deux coopératives qui étaient en phase de formalisation ont bénéficié de l'appui technique et financier de ce projet et ont reçu en mai dernier, leurs immatriculations des SCOOPS avec chacune deux organes fonctionnels. Les membres de ces coopératives ont été formés sur les techniques de communication, de plaidoyer et de leadership qui leur permettent de lutter pour leur cause.

De même, des actions de sensibilisation sur la gestion concertée des ressources forestières karité en voie de disparition ont été menées. De plus, deux séances de reboisement ont été organisées et ont permis aux deux coopératives de mettre en terre 1131 plants de karité et 69 autres espèces reboisées sur 2, 6 ha. Sur le plan scolaire, le projet a permis d'appuyer 100 filles vulnérables en fournitures pour la rentrée 2022- 2023. On note aussi la réalisation d'un kiosque de vente de beurre à Nano pour les deux coopératives.

En marge de ce bilan, les femmes de Doukpélou et de Bagou ont observé la journée de 8 mars sous le thème : « autonomisation économique de la femme pour l'égalité de genre et le maintien de la paix dans la région des Savanes ». Des débats

autour de ce thème a permis d'interpeller les autorités compétentes et les hommes qui doivent donner un coup de pouce aux efforts des femmes pour la jouissance effective de leurs droits.

Pour cette célébration, les femmes ont dressé des stands et mis à la disposition des visiteurs et consommateurs des produits naturels variés de bonne qualité et transformés localement. Il s'agit, entre autres, de beurre de karité, huile de neem, purée de tomate, moutarde bio, farine enrichie et couscous de maïs jaune.

Le secrétaire général de la préfecture de Tandjouaré, Darpak Souk Makimi a salué cette initiative des ONG AVSF et RAFIA qui vient changer le quotidien de la femme en milieu rural. La célébration a pris fin dans une ambiance festive. ATOP/BBG/KYA



*Exposition-vente des produits transformés*

a pris fin dans une ambiance festive.

## LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION MARITIME EN COURS D'ELABORATION A TSEVIE

**Tsévié, 22 mars (ATOP)-** Quarante-cinq personnes participent les 21 et 22 mars à Tsévié à l'atelier de planification stratégique et d'identification de projets et programmes prioritaires de la région maritime.

L'activité est initiée par le ministère de la Planification du développement et de la Coopération dans le cadre du processus d'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Elle a pour objectif d'opérer un diagnostic de la situation actuelle, de recenser les potentialités à valoriser et de collecter les aspirations des acteurs sur leurs missions stratégiques.

Les travaux de cet atelier ont été lancés par le préfet du Zio Etsè Kodjo Kadévi en présence du directeur de l'orientation spatiale du territoire, Demakou Yéndoubé, des autorités locales politiques administratives et traditionnelles. Une occasion pour le préfet de saluer les efforts du gouvernement en faveur d'un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire national.

Le SNAT est un instrument technique qui préfigure l'image du Togo à l'horizon 2045. Il a été lancé le 28 février dernier.

ATOP/TKS/TJ



*Les participants et les autorités*

## LES PLANS LOCAUX D'URBANISME DE ZIO 2 ET AVE 2 VALIDES A KOVIE

**Tsévié, 22 mars (ATOP) –** Les Plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes Zio 2 et Avé 2 ont été validés au cours d'un atelier le mardi 21 mars à Kovié dans la commune Zio 2.

La réalisation de ces documents s'inscrit dans le « Projet d'élaboration des plans locaux d'urbanisme des communes Zio 2 et Avé 2 » financé par la Banque Mondiale et exécuté par le consortium CID/BETA. L'élaboration des PLU permet d'avoir des outils opérationnels de planification du territoire pour le développement, allant dans le sens de la mise sur pied de la carte foncière des deux communes.

Après le diagnostic et la collecte des données, le consortium CID/BETE a identifié les potentialités de chacune des communes ainsi que les difficultés. Il a relevé des axes stratégiques et les orientations pour le développement, définit les zones constructibles et non constructibles et les atouts pour chacune d'elles.

Le directeur de cabinet du ministre en charge de l'Urbanisme, Dr Edoh Komla Théodore a adressé la reconnaissance du gouvernement à l'ensemble des acteurs et partenaires pour leur collaboration dans la réalisation de ce document.

Des représentants des ministères impliqués dans le projet et ceux des structures et des chefs traditionnels ont pris part à la cérémonie de validation. ATOP/AKM/BV



*Les autorités présentes à l'atelier de validation*

### CINKASSE/BILAN DES DEPLACES DES ATTAQUES TERRORISTES: **14 000 PERSONNES DANS LA PREFECTURE**



*L'assistance*

l'Action sociale de Cinkassé, Tcha Gnao Isso Wazina et le représentant de l'Agence nationale de la protection civile, environ 14 000 personnes en majorité des femmes et des enfants. Parlant des difficultés rencontrées, Tcha-Gnao a relevé le manque de moyens financiers, l'insuffisance de personnel pour l'enregistrement des victimes et le retard du partage des informations sur l'arrivée de ces déplacés.

Cette réunion a été dirigée par le préfet de Cinkassé et président de la plateforme, le lieutenant-colonel Yanani Tiekabe. Elle a permis aux membres d'avoir une idée sur le nombre global de ces déplacés et de réfléchir sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge de ces personnes.

Les déplacés de Cinkassé sont les populations qui ont quitté leurs habitations suite aux attaques des groupes armés dans la préfecture de Kpendjal et au Burkina Faso depuis décembre 2022 pour s'installer dans les zones sécurisées de la préfecture. ATOP/BB/BV

**Cinkassé, 22 mars (ATOP)** - Les membres de la Plateforme préfectorale de gestion des risques de catastrophes de Cinkassé en charge de l'accueil et de la gestion des déplacés des attaques terroristes dans la préfecture ont fait, le mardi 21 mars, le bilan de la gestion de ces déplacés de la période de décembre 2022 à mars 2023.

D'après les statistiques des déplacés internes comme externes de cette période présentées par le directeur préfectoral de

## KOZAH/ DROITS EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTION DES ADOLESCENTES : **LES ACTEURS IMPLIQUES EVALUENT LES RESULTATS A KARA**

**Kara, 22 mars (ATOP)** - Les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet « Approches multisectorielles et transformatrices des rites et initiations pour les droits en santé sexuelle et de la reproduction des adolescentes (PPGP2) » ont évalué, le lundi 20 mars à Kara, les résultats du projet.



*Le maire Pidabi (milieu) livrant son mot de bienvenue*



*Les participants attentifs*

Cette séance d'évaluation des résultats de la première phase d'exécution des activités dudit projet dans la commune Kozah 1 est organisée par l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial (ATBEF) avec ses partenaires l'Unité de Recherche Démographique (URD) et le Centre de Recherche de Développement International (CRDI) du Canada

L'objectif est de prendre connaissance des réalités de terrain dans l'exécution des activités et d'échanger avec les différents acteurs sur les difficultés de mise en œuvre afin d'améliorer l'approche multisectorielle. Il s'est agi pour l'ABEF et son partenaire d'évaluer l'engagement, le travail et les résultats obtenus dans la commune, de discuter des actions de politiques communales de pérennisation de cette approche, puis de définir les approches perspectives pour la capitalisation des acquis.

Les participants ont pris connaissance du processus et des stratégies de mise en œuvre et de pérennisation de l'approche multisectorielle dans la commune de Kozah1, ainsi que de suivi des activités réalisées, notamment, l'identification des points focaux, la mise en place et formation des comités scolaires et communaux. Ils ont également fait le point des résultats obtenus.

Le maire de la commune de Kozah1, Pidabi Pawoubadi a salué l'initiative de l'ATBEF et émis le vœu que cette approche multisectorielle soit davantage vulgarisée pour la prévention des grossesses précoces au sein des collèges des communes sœurs.

La chargée principale des programmes au CRDI, Mme Marie Glorieuse a indiqué que cette expérimentation a permis de faire un lien entre les pratiques socioculturelles, les rites et initiations dans certaines localités et leur rapport avec la survenue des grossesses précoces chez les adolescentes.

Le chef du projet PPGP2, Selom Komlan Nussokpoe a relevé qu'à travers la synergie des interventions en milieu scolaire et communautaire, le projet a pu réduire plus de 60% de cas des grosses dans les établissements et communautés ciblées.

ATOP/BAK/KYA



**KLOTO/PREVENTION DE LA PROSTITUTION DE LA JEUNE FILLE :**

**LES AUTORITES ADMINISTRATIVES ET TRADITIONNELLES EN CONCALVE POUR IDENTIFIER LES ACTIONS URGENTES A MENER DANS LES COMMUNAUTES**



*Participants et officiels*

**Kpalimé, 22 mars (ATOP) –** Les autorités administratives et traditionnelles de la préfecture de Klotó ont pris part, le lundi 20 mars à Kpalimé, à une journée de réflexion sur le thème « la parenté responsable », pour identifier les actions à mener dans les communautés afin de prévenir le phénomène de la prostitution des jeunes filles.

Cette journée de réflexion est un volet du projet « Amélioration des conditions de vie et de la santé des filles et des jeunes

femmes vulnérables et leurs familles ». Elle est initiée par l'association « Petite Sœur A Sœur » et bénéficie de l'accompagnement de l'ONG Action Medeor et du ministère Fédéral allemand de la Coopération et du Développement économique (BMZ).

L'objectif est d'apprécier les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions élaborés lors des ateliers précédents par les autorités administratives et traditionnelles. Il s'agit aussi de consolider les connaissances de ces autorités pour poursuivre les actions permanentes en vue de donner plus de perspectives aux jeunes.

La journée a permis d'évaluer les activités menées par les autorités administratives et traditionnelles dans leurs localités et de mener des actions permanentes à l'endroit des jeunes. Des résolutions ont été prises pour la continuité des actions dans les différentes localités. Ils ont été exhortés et encouragés à poursuivre leurs activités de protection et de soutien des jeunes pour venir à bout du phénomène de la prostitution juvénile.

Les parents ont été conviés à assurer aux enfants, des conditions indispensables à leur épanouissement et à susciter la collaboration entre les différents acteurs pour la mise en œuvre des plans d'actions susceptibles de favoriser la lutte contre la prostitution.

Les participants ont suivi des communications sur l'état d'avancement du projet ; un exposé sur la parenté responsable : importance, conditions et fonctions. Ils ont mis en œuvre des plans d'actions élaborés lors de la précédente journée de réflexion. Ces présentations ont été suivies des travaux de groupe sur le rôle des acteurs en lien avec le thème.

La directrice exécutive de PSAS, Mme Ama Yawo-Akototsè a relevé l'ampleur du phénomène ainsi que les conséquences qui en découlent. Il s'agit des grossesses précoces et non désirées, les IST/VIH/SIDA, la consommation des substances psychoactives, la recrudescence de leur vulnérabilité et parfois la mort. Elle a invité les participants à conscientiser les jeunes filles qui exercent cette activité.

Le chargé du contrôle de la légalité, Hodéno Alognon Kpénou, s'est réjoui de ce projet qui vient appuyer les efforts du gouvernement pour arrêter la prostitution des jeunes filles.

Le secrétaire général de la commune de Klotó 1, Dr. Dogo Tchala a invité les autorités administratives à réfléchir et à débattre sur la parenté responsable afin d'identifier des actions et stratégies concrètes à mener pour combattre ce phénomène.  
ATOP/AYH/TD

# NOUVELLES DE L'ETRANGER

## AU NIGERIA, L'INEC SUSPEND L'ANNONCE DES RÉSULTATS DANS DEUX ÉTATS, COLÈRE DES PARTIS

**Lagos, (RFI)** - Les résultats de l'élection des gouverneurs ont été annoncés dans 24 États sur les 28 participants à ce scrutin.

Le Congrès des Progressistes (APC) au pouvoir a consolidé son avance, avec 15 sièges de gouverneurs contre 8 pour le Parti démocratique populaire (PDP). Un autre parti d'opposition, le Nouveau Parti du peuple nigérian (NNPP) est sorti victorieux de l'élection dans l'État de Kano. Quant au Labour Party de Peter Obi, qui avait suscité l'espoir de la jeunesse, il n'a réussi à s'imposer dans aucune région pour l'instant.

Après avoir échoué à confirmer ses résultats de la présidentielle à Lagos, où son candidat n'a pas réussi à s'imposer face au gouverneur sortant, le Labour Party espère toujours arracher une victoire dans l'État d'Abia et peut-être dans celui d'Enugu.

Sauf que la Commission électorale (Inec) a annoncé lundi qu'elle suspendait l'annonce des résultats dans ces deux États du sud-est du Nigeria, suite à des attaques contre ses bureaux et des demandes de vérification de certains décomptes.

Ce retard a provoqué la colère de tous les partis, qui s'accusent mutuellement de vouloir manipuler le vote.

Dans deux autres régions, Adamawa et Kebbi, l'élection marquée par des irrégularités, a pour l'heure été jugée « *non concluante* » par l'Inec.

Ces contretemps et ces tensions n'ont pas empêché le président élu, Bola Tinubu, de publier un communiqué dans lequel il se dit « *particulièrement peiné* » par « *les attaques physiques et verbales* » qui ont entouré ces élections locales. « *Les élections sont terminées (...) et nous devons maintenant prendre des mesures pour unir le peuple* » a-t-il notamment déclaré.

Des propos qui ont fait grincer des dents au Nigeria, puisque le président élu et l'APC au pouvoir sont accusés d'avoir tout fait pour attiser les tensions inter-ethniques à Lagos en particulier. « *Les déclarations de Tinubu sont un tissu de mensonges hypocrite* », lui a répondu Atiku Abubakar, le chef du PDP.

L'ambassade des États-Unis au Nigeria, comme les observateurs de l'Union européenne, ont relevé des violences, des intimidations et des suppressions de vote le jour de l'élection, au cours de laquelle au moins 21 personnes sont mortes selon la mission de l'UE. RFI

### CAMEROUN :

## UNE ONG DÉNONCE LES ARRESTATIONS « ILLÉGALES » DE PRÈS DE 160 CIVILS

**Paris (RFI)** - Au Cameroun, l'ONG Mandela Center International dénonce les arrestations, au début du mois, de plus de 150 civils par les forces de défenses et de sécurité dans cinq villages du département de la Mémé, dans la région anglophone du Sud-

Pour l'ONG, ces arrestations sont illégales et arbitraires et elle demande la libération immédiate de ces habitants. Selon elle, ce sont principalement des jeunes et quelques personnes âgées, au total près de 160 personnes, qui ont été arrêtées le jeudi 2 mars.

Dans sa note d'information, l'organisation parle de plusieurs centaines de militaires qui ont fait une descente au petit matin les villages de Matoh, Kindongi, Mbonge-Batoke, Mboh-Barombi et Ediki, des arrondissements de Mboge et Konye. Les opérations ont eu lieu suite à une dénonciation du préfet du département de la Mémé.

**« CE GENRE DE COMPORTEMENT EST CONTRAIRE AU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE »**

Selon Jean-Claude Fogno, secrétaire exécutif permanent de l'organisation Mandela Center International, les habitants ont été conduits dans un premier temps à la gendarmerie de Kumba. Seuls quatorze d'entre eux ont été inculpés par un magistrat militaire pour « terrorisme, complicité de terrorisme, fabrication d'armes artisanales et atteinte à la sûreté intérieure de l'État ».

*« Nous dénonçons le fait qu'on arrête d'abord les individus et on les enferme avant de réunir les éléments qui montrent qu'ils ont commis une infraction. Ce genre de comportement de l'armée est contraire au droit international humanitaire puisqu'en réalité, dans le champ de guerre, on doit tout faire pour préserver les civils de ce genre d'arrestations illégales et de détentions arbitraires »,* dénonce-t-il.

**PROTESTATIONS**

Des arrestations qui font écho, selon Jean-Claude Fogno, à celles qui ont eu lieu le 12 février dernier dans le département du Fako, dans la localité d'Ekona. 97 jeunes avaient été interpellés. Les femmes ont protesté le 14 février à Buea devant les bureaux du maire et du gouverneur de la région du Sud-Ouest et dans les jours suivants, 81 jeunes ont été relâchés.

Pour l'organisation Mandela Center International, ces méthodes rappellent celles utilisées dans la lutte contre Boko-Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Contactés, les ministères de la Défense et de l'Intérieur n'ont pas commenté les déclarations de l'ONG.

RFI

-----  
**UNE CONFÉRENCE SPÉCIALE DE L'ONU POUR FAIRE FACE À LA «CRISE DE L'EAU DOUCE» QUI S'ANNONCE**

**New York, (RFI)** - Alors que s'ouvre, ce mercredi 22 mars, une conférence spéciale sur l'eau à New York, l'ONU signale qu'il faut se préparer à une crise de « l'eau douce » en raison du changement climatique et de la pollution. Les Nations unies estiment que 2,3 milliards d'habitants vivent dans des pays en situation de stress hydrique et que cela créera inexorablement des tensions.

C'est la première réunion du genre depuis 46 ans ! Pourtant, l'enjeu est de taille. L'ONU a déjà donné le ton mardi en prévenant que le monde devait se préparer à une « crise de l'eau douce » à cause du réchauffement climatique et de la pollution. Les Nations unies estiment que 2,3 milliards d'habitants vivent dans des pays en situation de stress hydrique et deux milliards n'ont pas d'accès à l'eau potable. Or ces pénuries créeront invariablement des tensions. Sans compter qu'il est clair que les pays ne parviendront pas à valider l'agenda 2030, qui devait garantir l'accès à tous à une alimentation en eau et aux services d'assainissement.

Plus de 6 500 participants sont donc attendus pour plus de 500 événements ces mercredi et jeudi 22 et 23 mars à New York. Et l'on peut s'attendre à des engagements concrets. Car même si aucun accord politique général n'est prévu, l'ONU va demander aux pays de s'engager durant ces deux jours sur plusieurs fronts : l'assainissement, la résilience aux inondations et aux sécheresses, le développement durable. S'engager aussi sur des budgets de recherche à propos de l'eau.

C'est aussi l'occasion pour les ONG environnementales de mettre la pression sur les pays : World Wide Fund for Nature (WWF) va leur demander plus d'investissements dans des écosystèmes d'eau douce par exemple. Le World Resources Institute prône une nouvelle gestion de l'eau, adaptée au changement climatique et affirme que sécuriser l'eau pour nos sociétés d'ici 2030 coûterait juste un peu plus de 1% du PIB mondial, avec un retour sur investissement immense : plus de croissance, une augmentation de la production agricole, et l'amélioration de la vie des communautés pauvres.

### **EN AFRIQUE, 90% DE LA RESSOURCE EN EAU EST TRANSFRONTALIÈRE**

Pour limiter les tensions liées aux pénuries d'eau, l'un des axes sur lesquels l'ONU travaille, c'est de pousser à une plus grande coopération transfrontalière en partage de l'eau. Pour cela, elle s'appuie sur un outil : la Convention de l'eau de 1992. À la base, c'était une convention entre pays européens pour préconiser les obligations des pays qui partagent des ressources en eau – partagent un fleuve, une rivière ou dépendent du même bassin aquifère. Mais depuis 2016, tous les pays du monde peuvent désormais la signer, c'est devenu comme une convention cadre, qui permet à des pays voisins de poser des principes de mise en commun des ressources ou d'infrastructures comme des barrages. Quelque 153 États dans le monde partagent les mêmes bassins aquifères, les besoins sont donc immenses.

On note un fort intérêt des pays africains pour cette convention : le Nigeria doit annoncer ce mercredi qu'il la rejoint. Ce sera le septième État africain signataire. Et il sera vite suivi par la Gambie, la Côte d'Ivoire, la Namibie ces mois prochains. La RDC, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda sont également intéressés.

Car entre le réchauffement climatique et la pression démographique, il y a un vrai besoin à réguler ces eaux partagées, d'autant que 90% des ressources en eau en Afrique sont transfrontalières. Comment gérer par exemple que le Nigéria passe de 200 à 400 millions d'habitants d'ici 2050, alors que plus de 60% de la population vit dans le bassin aquifère du Niger, qui est partagé par neuf pays ? Le pays va pouvoir ouvrir la réflexion avec ses voisins. Et puis, les pays africains sont habitués à la coopération dans ce domaine : ils ont été pionniers en la matière, en ayant mis dès les années 1970 des mécanismes de gestion des fleuves partagés, comme celui du fleuve Sénégal, entre le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée et le Mali. Là, avec ce traité, ce sont non seulement les eaux de surface qui sont encadrées, mais aussi les eaux souterraines qui jusque là, n'étaient absolument pas régulées. RFI

### **LA BM DÉCAISSE 100 MILLIONS DE DOLLARS POUR AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES À MADAGASCAR**

**ANTANANARIVO, (Xinhua)** - La Banque mondiale (BM) a décaissé 100 millions de dollars américains pour améliorer les infrastructures routières à Madagascar, a annoncé mardi le ministère malgache de l'Economie et des Finances, dans un communiqué.

Selon le ministère malgache, la BM a approuvé le 8 mars ce financement additionnel en faveur du projet de développement durable du secteur routier à Madagascar.

En 2021, le gouvernement malgache avait déjà obtenu un financement de la BM d'un montant de 200 millions de dollars pour entretenir ses routes, tandis que les coûts d'entretien des routes sont estimés à 300 millions de dollars par an.

Le projet de développement durable du secteur routier à Madagascar a pour objectif d'entretenir environ 1.200 km de routes principales du pays, ainsi que de garantir la longévité, la sécurité et la résilience climatique des routes.

Le gouvernement malgache a mis en garde contre l'accélération des dégradations des routes principales depuis 2020, due aux catastrophes naturelles et aux poids des véhicules non conformes à la loi en vigueur. XINHUA

## SPORTS

### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF-CAT DES JEUNES DE 14 ANS ET MOINS : **LA TUNISIE CLASSEE MEILLEURE EQUIPE DE LA COMPETITION AVEC 7.510 POINTS**

**Lomé, 22 mars (ATOP) –** La Tunisie a été classée la meilleure équipe du championnat d'Afrique ITF/CAT des jeunes de 14 ans et moins à l'issue des compétitions disputées du 16 au 21 mars au stade omnisports de Lomé, terrain de la Fédération togolaise de tennis (FTT) et sur les terrains de l'Association amicale de tennis (AAT).



*Le président de la FTT (à gauche) et de la FBT remettant le trophée à la meilleure équipe*



*Les officiels et les joueurs*

Selon le nouveau règlement des championnats ITF/CAT, seule la meilleure équipe est identifiée et proclamée à l'issue de la compétition avec le point totalisé.

La finale en simples filles a retenu l'attention de plus d'un, par l'endurance et la détermination des deux athlètes. La Tunisienne Sahnoun Nour a entamé le premier set avec nonchalance, sous-estimant ainsi son adversaire sud-africaine, Van Zyl Jahnie, bien déterminée à en découdre avec elle. La Sud-Africaine garde son élan et finit par s'offrir le premier set (6-0). Inquiète, Sahnoun Nour se ressaisit et change de jeu avec des services réussis et faisant courir son adversaire qui s'essouffle. Elle parvient à remporter le deuxième set (5-7), puis le dernier set (3-6), gagnant la rencontre sur un score de 2 sets contre 1.

En simples garçons, le Nigérian Ogunsakin Oluwaséun s'impose devant le Tunisien Darmoul Ahmed par 2 sets contre 0 (6-2 ; 6-4). En doubles garçons, le tandem Malgache Raoily Mahery et Andriantefihasina Nathan s'est incliné devant les Tunisiens Darmoul Ahmed et Ben Youssef Anas par 2 sets contre 0 (2-6 ; 2-6). En doubles filles, les Tunisiennes Hamrouni et Saafi Rined ont eu raison de leur coéquipières Attig Sara et Sahnoun Nour sur un score de 2 sets contre 1 (3-6 ; 6-4 ; 10-6).

« Nous avons fait une grande compétition, parce que nous avons presque tout gagné, puisqu'il ne nous restait qu'à remporter la compétition en simples garçons. Je crois que tout ceci est le fruit d'un dur labeur et surtout que les athlètes se sont bien défendus, bien que ce soit des matches difficiles. Les autres équipes n'ont pas démerité non plus, puisque nous n'avons pas gagné facilement. Nous avons eu beaucoup de concurrences,

mais Dieu merci qu'avec de la volonté et de la détermination nous sommes arrivés à presque tout rafler », a laissé entendre le Directeur technique national (DTN) de la Fédération tunisienne de tennis (FTT), Bouchlaka Anis.

Le président de la FTT, Ahialey Mawuli Clément a relevé que ce second tournoi de l'année a réuni 64 joueurs dont 32 filles avec 19 entraîneurs. « Nous avons commencé par le tournoi d'échauffement du 11 au 14 mars pour mettre en jambe les joueurs. Tout s'est relativement bien passé et ce que nous y gagnons c'est que le Togo accueille beaucoup de ces compétitions qui permettent aux joueurs, non seulement d'être en jambe, mais aussi de jauger leur niveau technique et leur condition physique en se mesurant aux jeunes joueurs des autres pays. Malgré tout, nous constatons une légère amélioration des performances de nos jeunes joueurs. Je pense que progressivement ils finiront par rivaliser à performance égale avec les jeunes des pays de l'Afrique du Nord », a poursuivi le président de la FTT.

Quinze pays ont pris part à ce championnat d'Afrique ITF/CAT des jeunes âgés de 14 ans et moins. Il s'agit de de l'Afrique du Sud, du Bénin, de Botswana, Burundi, de l'Egypte, du Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Nigéria, de la Tunisie, de l'Uganda et du Zimbabwe.

ATOP/AR/TD

## ----- APRES UN TOURNOI DES SIX NATIONS REUSSI, LE RUGBY FRANÇAIS FAIT CAP SUR LE MONDIAL A DOMICILE

**FRANCE, (RFI)** - Un an après avoir réalisé le Grand Chelem, la France a terminé à la deuxième place du Tournoi des Six nations. Les Bleus ont désormais le Mondial à domicile en tête.

Les joueurs de Fabien Galthié, qui ont remporté quatre succès durant le Tournoi des Six nations, dont un retentissant à Twickenham, seront soutenus par tout un pays durant le Mondial qui débute le 8 septembre et se termine le 28 octobre.

Pour cette dixième édition, l'Hexagone a été choisi pour la seconde fois après 2007. Neuf villes vont se partager les 48 rencontres de la compétition et les 2,5 millions de billets ont tous été vendus.

« La Coupe du monde dure 51 jours, et on souhaite que ce soit 51 jours de fête populaire dans tous nos territoires », dit à RFI Jacques Rivoal, président du comité d'organisation, qui estime que la France et les villes hôte vont profiter deux milliards de retombées économiques attendues. Environ 600 000 visiteurs étrangers seront au rendez-vous du Mondial.

### Un « village rugby » à Paris

Si Paris n'a pas de stade qui accueillera les matchs de la Coupe du monde (le Stade de France est à Saint-Denis), la capitale française va héberger un « village rugby » sur la place de la Concorde qui pourra accueillir environ 10 000 personnes autour de plusieurs espaces.

Le village sera ouvert durant la compétition les vendredis, samedis et dimanches, ainsi que les jeudis quand l'équipe de France jouera. « Ça va être un lieu de prestige durant cet événement majeur du sport mondial. La Concorde, c'est un lieu emblématique », assure Pierre Rabadan, adjoint à la mairie de Paris chargé du sport. Dans cet espace « gratuit », deux écrans géants permettront aux amateurs qui n'ont pas de billets d'assister aux matchs entre amis. Le « village rugby » comportera notamment une scène, un terrain de rugby et un autre de rugby-fauteuil. « C'est un lieu particulièrement iconique, qui va attirer beaucoup de monde », se réjouit le directeur général de France 2023, Julien Collette, qui anticipe « 40 % de visiteurs étrangers » pendant l'événement.

### « Le rugby véhicule des valeurs modernes »

Avec le Mondial en France, le rugby devrait connaître une nouvelle envolée en termes de notoriété et de pratiquants. Au 31 décembre 2021, les Français jouant au rugby, hommes et femmes confondus, tant en compétition qu'en loisirs, étaient de 244 043. Le nombre de licenciés à la Fédération française de rugby a retrouvé son niveau d'avant la crise du Covid-19. Le nombre de jeunes inscrits en école de rugby a bondi de 16,90 %, et le rugby féminin a augmenté de 22,12 %.

« Le rugby véhicule des valeurs modernes. Ce sport quitte ses territoires traditionnels et se développe sur tout le territoire, comme en Bretagne, dans l'Est, dans le Nord, et même dans les banlieues parisiennes. Notre société est confrontée à différents problèmes, il y a un repli sur soi, et le rugby, c'est du lien social. Le geste fondateur du rugby, c'est la passe. Et la passe est le féminin du mot pas. Faire un pas, c'est aller vers l'autre. Le rugby, c'est le sport collectif par excellence. Et les gens le ressentent. Voilà pourquoi ils aiment faire la fête », avance Jacques Rivoal. Et de conclure : « Le rugby reste un des seuls sports où l'on ne sépare pas les spectateurs dans le stade. Le lien social du rugby est exceptionnel. »

RFI

**Copyright, ATOP. Tous droits réservés**